



COMMISSION D'AMENAGEMENT DU NUNAVUT- COMMUNIQUE DE PRESSE

23 Juin 2016, Iqaluit Nunavut: La Commission d'Aménagement du Nunavut est heureuse d'annoncer que le Projet final du Plan d'Aménagement du Territoire du Nunavut est maintenant disponible sur notre site internet: <http://www.nunavut.ca/en/draft-plan>. Il est actuellement disponible en Anglais et les versions Inuktitut, Inuinnaqtun, et Française seront mises en ligne au mois de Juillet. Des copies de documents traduits seront distribuées par la Commission au mois d'Août.

Le Plan Provisoire d'Aménagement du Territoire du Nunavut est un résultat de vastes consultations qui ont inclus la visite de toutes les 25 communautés du Nunavut au moins deux fois. Après avoir écouté les résidents du Nunavut, les gouvernements, les intervenants de l'industrie et d'autres parties intéressées, y compris les résidents Dénés du Nord du Manitoba et de la Saskatchewan, les Inuits du Nord du Québec, le Plan Provisoire d'Aménagement du Territoire du Nunavut donne des orientations claires qui guident l'utilisation et le développement des ressources dans le la Région du Nunavut.

Le Plan Provisoire d'Aménagement du Territoire du Nunavut prévoit la protection des aires de vèlages et post-vèlages des Caribous et de l'habitat essentiel des oiseaux; identifie les itinéraires traditionnels de déplacement sur glace avec des outils spéciaux de gestion pour les protéger, les zones à potentiel minéral, ainsi que les zones potentiellement touristiques. Le Plan Provisoire offre également aux Nunavummiut une voix dans la détermination du développement futur dans la Région du Nunavut au niveau de la planification de l'utilisation des terres.

Sharon Ehaloak, Directrice Exécutive de la Commission d'Aménagement du Nunavut, a ajouté: « Comme ordonné par les Commissaires, la Commission encourage tous les membres des communautés, les partenaires de la planification et toutes autres parties intéressées à saisir l'opportunité pour participer activement aux séances d'information sur cette version finale du Plan Provisoire. »

Les séances d'information publiques finales sur ledit Plan d'Aménagement devraient avoir lieu dès cet Automne, conduisant à une Audience Publique prévue au mois de Mars 2017 à Iqaluit, Nunavut, sous réserve de disponibilité des fonds.

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Sharon Ehaloak, Directrice Exécutive, à l'adresse électronique: sehaloak@nunavut.ca

A propos de la Commission d'Aménagement du Nunavut:

La Commission d'Aménagement du Nunavut est une Institution Publique Gouvernementale créée suivant l'Accord sur les Revendications Territoriales du Nunavut (ARTN). C'est un organisme de cogestion avec autorité distincte et prise de décision des responsabilités protégées en vertu de l'ARTN avec les Commissaires nommés par Nunavut Tunngavik, les trois Associations Régionales des Inuits, le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Nunavut. La Commission consulte le Gouvernement, les organisations des Inuits et bien d'autres organisations, mais c'est de la responsabilité de la Commission de prendre les décisions finales sur la façon dont les plans d'aménagement du territoire seront développés et la façon dont ces plans vont gérer le territoire dans la Région du Nunavut. Une fois que ces décisions sont prises les plans sont envoyés au Nunavut Tunngavik et aux gouvernements pour approbation.

<http://www.nunavut.ca>